

Convocation

Mairie 14, rue de Rennes - 35137 tel: 02 99 06 15 60 mairie@pleumeleuc.bzh

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

Objet : Convocation Réunion du conseil municipal

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura

Dossier suivi par : Lionel DAGORNE

Lundi 18 décembre à 20h30 En salle du conseil.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Ordre du jour :

✓ Intercommunalités

- o Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnr) Montfort Communauté
- Autorisation pour le projet de Convention de mandat entre le groupement de commande PCRS
 35 et Montfort Communauté
- Autorisation donnée au Maire pour signature de la convention de service commun entre Montfort Communauté et ses communes membres concernant le PAT (Projet Alimentaire Territorial)
- o Avis sur les ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2024

✓ Aménagement - Cadre de vie

- o Attribution du marché de maitrise d'œuvre Complexe sportif
- o Demande de subvention Aménagement de l'avenue de la Vaunoise
- o Demande de subvention Aménagement de la rue de Bédée
- o Demande de subvention Aménagement de la rue de Clayes
- Coupes de l'exercice 2024 exposés par l'ONF (Office Nationale des Forêts)
- Candidature à l'appel à projet AVELO 3 Demande de subvention Petites Villes de Demain –
 Schémas multimodaux des déplacements et des stationnements à Bédée et Pleumeleuc

✓ Finances

- o Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements
- o Subvention CCAS
- o Augmentation des loyers Néotoa
- Autorisation donnée au Maire pour signer la Convention de mise à disposition du terrain synthétique entre Pleumeleuc et l'instance de football
- o Décision modificative n°1 Budget annexe Lotissement Clos des Pommiers
- Demande de subvention Accélération des projets de vidéoprotection pour la sécurisation des sites particulièrement exposés à la menace terroriste
- Tarifs assainissements collectifs 2024

Télécopie : 02 99 06 11 60 - www.pleumeleuc.bzh

✓ RH

- Autorisation donnée au Maire pour l'adhésion au contrat groupe 2024-2027 d'assurance des risques statutaires
- o Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité (C)

√ Décisions du maire

- o Déclaration d'intention d'aliéner Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
- ✓ Information

Le Maire, Anne-Sophie PATRU

